



SOLIDAIRES FINANCES

Centre des Finances Publiques – Local Syndical

Cité Administrative,

20 Quai Hippolyte Rossignol 77 000 Melun

Tél : 06 14 26 81 75 ou 06 58 63 21 24

Melun, le 12 mars 2021

DÉCLARATION LIMINAIRE POUR LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU CDAS DU 12 MARS 2021

Monsieur Le Président,

La réforme de l'action sociale dans notre ministère se fait une fois de plus en bafouant le dialogue social. En effet le GT du CNAS du 3/03/2021 n'avait rien d'un GT, ce n'était qu'une simple réunion d'information. Au vu du mépris démontré envers les représentants du personnel ; le Secrétariat Général révèle son absence de considération pour les agent·es et leurs besoins. L'administration veut simplement imposer sa propre vision de l'action sociale à l'ensemble du territoire.

L'action sociale n'est pas un supplément d'âme bienveillant, elle n'est pas non plus seulement un ultime recours pour les seul·es agent·es en difficultés. Pour **Solidaires Finances** l'action sociale est partie prenante d'une politique qui participe au bénéfice du progrès social sous toutes ses formes et qui contribue à l'amélioration de vie de l'ensemble des agent·es !

Les remarques et propositions des fédérations des Finances sur la réforme de l'Action sociale ne sont pas prises en compte. Pour preuve, l'Administration a décidé unilatéralement la création d'une fédération faitière qui regroupera les 3 principales associations (l'AGRAF, l'ALPAF, l'EPAF) et les 4 autres associations soumises à adhésion (l'ATSCAF, la Coopérative des Finances, le Centre Sportif du Ministère et la Place des Arts). De plus elle n'a pas répondu aux questions concernant l'autonomie des associations, de leur niveau de décisions ou encore du statut des personnels de ces associations.

Le Ministre veut que l'action sociale évolue, mais il ne donne pas plus de précision sur l'évolution souhaitée, et le secrétariat général obéit sans se préoccuper des conséquences pour les agent·es, car pour lui l'évolution se traduit forcément pas réduction, il va donc chavirer, casser et détruire l'action sociale. La Cour des Comptes a procédé à un audit sur l'Action Sociale et un rapport doit prochainement être communiqué. Il aurait été préférable d'attendre que les conclusions de ce rapport soient connues de toutes et tous pour procéder à une réforme de l'Action Sociale.

Lors du CDAS du 11/02/2021, **Solidaires Finances 77** a rappelé son opposition à la régionalisation de l'Action Sociale de notre ministère. Vous nous avez répondu que la régionalisation serait bénéfique pour les agent·es, car elle allait permettre entre autres de meilleures négociations tarifaires. Pour **Solidaires Finances**, la régionalisation de l'Action Sociale va se traduire par la mise en place de sorties communes ce qui va certainement conduire à une raréfaction des sorties sur certains départements ou obliger les agent·es à faire de nombreux kilomètres afin de pouvoir profiter d'une sortie ou d'une activité.

Lors de la dernière séance plénière, **Solidaires Finances 77** avait fait part de son regret de l'absence d'un groupe de travail en amont de la séance. L'importance du groupe de travail a été démontré car aucune décision concernant les sorties n'a pu être prise le 11/02/2021 et un groupe de travail s'est donc tenu le 8/03/2021 pour enfin permettre aux élu·es d'échanger sur les différentes propositions qui leur avaient été faites.

Une nouvelle fois, **Solidaires Finances 77** souhaite attirer votre attention sur la restauration collective de Lagny qui est en grand danger. En effet, comme vous le savez lors de l'AG de l'association qui s'est tenue le jeudi 4 février, le bureau n'a pas été renouvelé. Il se posait alors la question de l'avenir de la restauration collective sur ce site accueillant désormais plus d'une centaine d'agent·es.

L'Association a envoyé le courrier de résiliation de contrat avec le traiteur le 16 février 2021, car elle n'avait pas de retour de la part de l'Administration. Le préavis pour le contrat étant de 4 mois, les

agent·es de Lagny n'auront donc plus de solution de restauration à compter du 16 juin 2021. Qu'a prévu l'Administration pour que les agent·es puissent bénéficier d'une solution de restauration une fois le préavis arrivé à son terme ?

Solitaires Finances 77 renouvelle sa demande quant à la tenue d'un GT sur la restauration collective et son souhait qu'un bilan de l'action sociale pour 2020 soit effectué en mesurant l'impact que la crise sanitaire a pu avoir sur celle-ci.